

**Sud** CHARLESTOWN



**-STOP AU PERSONNEL KLEENEX!  
-RESPECT POUR TOUS LES SALARIÉS ET  
TOUS LES ÉLU(E)S  
-REFUS DU LICENCIEMENT D'EMMI !**

Depuis ce printemps 2014 la direction de Charlestown a décidé d'employer la méthode du gros bâton.

Est ce lié à un ordre donné par l'actionnaire majoritaire et exécuté avec zèle par le nouveau DRH ?

Cette politique de pression et de répression est généralisée à l'ensemble des salarié(e)s et sur tout le territoire national si nous nous fions au nombre d'appels alarmants que nous recevons de salarié(e)s.

Cette Direction attaque tout azimut, personne n'est épargné y compris les représentants des salarié(e)s.

Quel que soient les raisons et objectifs de cette politique, **SUD** en dénonce la violence. Ainsi tout licenciement est précédé d'une mise à pied conservatoire (période non payée) et aboutit systématiquement à un licenciement pour faute grave donc sans indemnité.

Le nombre de démissions ainsi que celui des ruptures conventionnelles (douteuses et forcées!) sont exponentiels.

Le cas le plus fréquent pour se débarrasser

d'un salarié : Imposer subitement une mission sur un autre lieu sans en donner la raison, sans tenir compte de l'ancienneté, sans écouter les contraintes que cela génère pour le salarié(e) en terme de distance, d'horaires de travail ou de changement de métier.

**Le syndicat SUD  
apporte tout son  
soutien à Emmi !**

Les tribunaux auront à juger de cas de licenciement que nous estimons abusifs, **nous accompagnerons les salariés dans leur démarche.**

Résultat des courses : un turn-over dans les effectifs

qui n'a jamais été aussi important. Il est à craindre que l'effectif total soit en baisse.

**Cerise sur le gâteau, ce jour le CE aura à émettre un avis sur le licenciement d'Emmi élue du personnel sous l'étiquette SUD.**

**La Direction lui reproche des retards. Depuis plus de 30 jours elle est mise à pied conservatoire donc sans être payée !!!!! Cela fait cher les retards !!!! Cette décision de la Direction est totalement disproportionnée par rapport aux faits reprochés.**

**Plus que jamais les salariés doivent se défendre collectivement pour mettre fin à cette politique d'entreprise dévastatrice pour leur bien être et leur emploi.**